

Modalités de participation

Cet appel à projets s'adresse aux associations françaises pour une étude sur le territoire nationale ou européen.

Procédure de sélection des dossiers :

Pour être éligibles les dossiers devront être complets, déposés dans les délais, avec un budget du projet équilibré et cohérent.

Les dossiers feront l'objet d'une présélection, en fonction de l'adéquation du projet avec le thème de l'appel à projets, et les missions de la Fondation pour l'Enfance.

Si votre projet est présélectionné, il sera examiné par une commission des soutiens financiers selon les critères suivants :

1. La pertinence globale de l'étude
2. La qualité de la démarche
3. La faisabilité de l'étude
4. Amplitude de l'étude réalisée
5. Suites données à l'étude

L'annonce des décisions sera exclusivement communiquée par voie postale début décembre 2008.

Le détail des modalités de participation se trouve dans le **dossier type** que nous vous invitons à consulter sur notre site Internet :

www.fondation-enfance.org

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 20 octobre 2008,

- soit par mail à : d.chanal@fondation-enfance.org
- soit par courrier à Fondation pour l'Enfance 17 rue Castagnary 75015 Paris

Pour plus d'information, vous pouvez appeler la Fondation pour l'Enfance au 01 53 68 16 50. Contact : Didier Chanal



APPEL A PROJETS 2008-2009

doté de 100 000 euros

**Comprendre le comportement
des enfants et adolescents sur Internet
pour les protéger des dangers**



Comprendre le comportement des enfants et adolescents sur Internet pour les protéger des dangers

La Fondation pour l'Enfance et la Délégation Interministérielle à la Famille lance un appel à projets 2008-2009 avec le soutien de Mitsubishi Electric, doté de 100 000 euros destiné aux associations qui souhaitent mener une étude permettant de connaître l'usage d'Internet par les enfants et adolescents. L'objectif attendu est une meilleure compréhension des risques potentiels de ces usages et en vue de proposer des solutions adéquates.

L'usage d'Internet fait désormais partie du quotidien au travail, au foyer, à l'école, et depuis peu sur les téléphones portables.

Ce media est devenu incontournable, il représente un potentiel de progrès et de croissance économique important. Cependant il convient de ne pas négliger les dangers potentiels que son usage peut faire courir aux plus jeunes.



En effet, les mineurs encourent des risques spécifiques à leur âge ; on peut citer la confrontation à des images violentes et/ou choquantes, les risques d'addictions, les mauvaises rencontres, les manipulations, le marketing agressif, le cyber chantage, les risques de désocialisation.

Internet est également un territoire de criminalité ou s'exploite à des fins commerciales des images d'enfants victimes sur des sites à caractère pédophiles.

Face à tous ces dangers plusieurs initiatives ont été prises par les pouvoirs publics et le monde associatif, avec notamment la systématisation des logiciels de filtrage et de contrôle parental, des actions éducatives et de sensibilisation des parents, des enfants.

Cependant on constate que l'usage d'Internet par les mineurs et notamment par les plus jeunes n'est que partiellement connu et étudié. Une représentation complète du phénomène est indispensable pour en connaître les vertus et les risques.

La Fondation pour l'Enfance lance un appel à projet destiné à financer des études et recherches afin d'acquérir une meilleure connaissance de l'usage d'Internet par les mineurs.

Les informations pertinentes récoltées devront par exemple permettre de cerner à partir de quel âge Internet intervient dans la vie d'un enfant, les lieux d'usage, la fréquence d'utilisation, les types de sites et services utilisés, le taux de confrontations à des dangers définis, les différentes situations d'addiction et de désocialisation en prenant en compte les facteurs connexes à l'ensemble de la problématique. Des études pourront porter sur l'enfant cible du marketing sur internet, ou encore permettent une évaluation des logiciels de contrôle parental et de leur usage.

L'étude pourrait aussi porter sur le recours aux réseaux virtuels et leurs incidences sur les mineurs.

Il convient de prévoir également les modes de diffusion des résultats.

Les démarches permettant d'avoir une actualisation aisée des données récoltées (type panel) ou la constitution d'une banque de données sur cette thématique sont également encouragées. De même, les projets favorisant une ouverture ou des partenariats au niveau européen seront particulièrement étudiés.

Les lauréats de cet appel à projet bénéficieront :

- d'un soutien financier à la réalisation de l'étude,
- d'une mise en valeur des projets lauréats auprès des médias et réseaux partenaires de la Fondation pour l'Enfance
- d'une mise à disposition de compétences pour les aider, d'une part, à formaliser la valeur ajoutée de leur projet, et d'autre part, à évaluer les résultats des études.

avec le soutien

